



Comment regrouper les comptes "téléservices" de ses enfants ?

publié le 04/09/2018 - mis à jour le 18/09/2018

Il est possible de regrouper les comptes d'accès aux téléseices de vos enfants scolarisés de la sixième à la terminale (au collège ces codes permettent d'accéder à I-Cart et à Pronote).

Sur la page identification des accès aux téléseices, vous trouverez les explications en bas de la page : "Vous avez plusieurs enfants".

Pensez à vous munir des codes fournis par les établissement pour chacun de vos enfants avant de commencer et n'hésitez pas à contacter le collège (0549504033 ou ce.0860027m@ac-poitiers.fr), ou Mme Barbier (christine.barbier@ac-poitiers.fr) en cas de difficulté.



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.